

4 Enjeux clés

Reporting ESG, CSRD : la nouvelle conquête de la fonction comptable

PETIT-DÉJEUNER #3 - SAISON #2 - 13/12/2023

Un enjeu qui dépasse le reporting

Avec la CSRD, l'Union européenne ambitionne d'accélérer la transformation de l'économie, en orientant, grâce à la comparabilité, les capitaux vers les activités les plus durables. Par rapport à la DPEF, elle s'impose à un nombre beaucoup plus important d'entreprises, puisque pratiquement toutes les structures juridiques sont désormais concernées et que les seuils d'éligibilité liés aux effectifs, au bilan et au chiffre d'affaires ont été abaissés. Le champ couvert est également plus vaste, avec une forte dimension qualitative, et les exigences accrues en termes d'auditabilité, avec la volonté de progressivement se rapprocher du niveau d'assurance appliqué aux résultats financiers. Toutefois, l'enjeu n'est pas tant de produire un reporting que d'utiliser ces KPI pour piloter la performance sociale et environnementale.

Un cadre qui n'est pas encore stabilisé

Les entreprises doivent se livrer à une analyse de double matérialité, afin d'identifier les impacts, risques et opportunités significatifs pour leurs activités à la fois du point de vue financier et extrafinancier. Tous les éléments considérés comme matériels devront être intégrés dans le rapport de durabilité et traités conformément aux normes ESRS. Un premier jeu de 12 normes, transversales et thématiques, a été publié. Des normes sectorielles seront disponibles à partir de 2026. Pour le moment, le cadre est encore en construction. Cette situation a notamment des répercussions sur les outils permettant d'automatiser le reporting. Malgré les efforts des éditeurs, beaucoup d'entre eux sont toujours en cours de développement.

Un projet transversal

La fonction comptable est de plus en plus mobilisée, car elle a l'habitude des normes et qu'elle est en relation avec les commissaires aux comptes, dont beaucoup seront également auditeurs de durabilité. La CSRD est toutefois un projet transversal. Puisqu'il vise à engager la transformation des entreprises, toute l'organisation doit être embarquée. Selon le contexte, le pilotage peut être confié à la RSE, à la finance ou à une entité en charge de la finance durable. Aucun de ces modèles n'est intrinsèquement meilleur que les autres. Il convient, en revanche, de ne pas perdre de vue la finalité de la démarche et d'être attentif aux éventuelles tensions que le choix peut provoquer.

Des exigences à satisfaire progressivement

La CSRD peut faire peur, en particulier aux entreprises qui n'étaient jusqu'à présent soumises à aucune obligation en matière de reporting ESG. Certes, celle-ci s'accompagne de centaines de « data points », mais en fonction des activités, ils ne sont pas forcément matériels. En outre, beaucoup d'indicateurs existent déjà, même si des ajustements seront peut-être nécessaires. Un étalement du calendrier est par ailleurs prévu pour les structures de taille intermédiaire et les normes fixent un certain nombre d'exigences optionnelles. Pour la première année, il est préférable de se focaliser sur les enjeux les plus significatifs et de privilégier la simplicité, en faisant preuve de transparence sur l'état d'avancement du processus et en expliquant pourquoi certaines informations ne sont pas disponibles. Il s'agit surtout d'engager une dynamique et d'en convaincre les parties prenantes. En effet, si des sanctions sont prévues par les textes, le principal risque est probablement d'ordre réputationnel.

